







COMMUNIQUE DE PRESSE



La PME Montpelliéraine ECOCEAN lève 1,2 M€ auprès de La Banque des Territoires, pour le compte de l'Etat dans le cadre de France 2030, et de Sud Mer Invest, filiale de la Banque Populaire du Sud pour accélérer son déploiement commercial.



Montpellier, le 30 novembre 2023 - Pour poursuivre l'aventure entamée il y a 20 ans et pour accélérer son développement en France et à l'international, Ecocean est heureuse de vous annoncer l'arrivée dans son actionnariat de la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, à travers le programme Territoires d'innovation de France 2030, et de Sud Mer Invest.

Créée en 2003, Ecocean est une entreprise d'ingénierie écologique spécialisée dans la restauration des milieux aquatiques. Son expertise unique consiste à travailler sur les premiers stades de vie des poissons et animaux aquatiques, prioritairement dans les environnements côtiers afin de restaurer la biodiversité. Elle permet à la société de coopérer avec de grandes institutions de recherche françaises et internationales (Université de Perpignan, de Nice, de Montpellier, d'Exeter...) ainsi qu'avec des agences gouvernementales, des collectivités locales, des ports et des organisations à but non lucratif.









Gilles Lecaillon, fondateur d'Ecocean, et son équipe mettent en œuvre une combinaison unique de solutions complémentaires pour repeupler la mer et les eaux continentales :

- des nurseries artificielles brevetées (habitats artificiels fournissant le gîte, le couvert et protection contre les prédateurs des post-larves), baptisées Biohut ®,
- une solution de repeuplement à partir de la capture et l'élevage de larves sauvages et réintroduction (BioRestore ®)
- et l'installation de radeaux flottants végétalisés en eau continentale.

Ces solutions ont toutes été validées scientifiquement grâce à l'appui de scientifiques du territoire occitan et en particulier de l'Université de Perpignan avec laquelle Ecocean collabore depuis ses débuts. La recherche et l'innovation sont l'ADN de la société qui investit en fonds propres depuis des années pour trouver des nouvelles solutions afin d'améliorer l'état des littoraux et booster les stocks de poissons côtiers.

L'engagement d'Ecocean a été récompensé par plusieurs prix : Grand Prix Entreprises & Environnement décerné par le Ministère de l'Environnement en 2016, ou encore l'obtention du label « Solution efficiente » décernée par la Fondation Solar Impulse en avril 2021 pour ses nurseries Biohut®, reconnaissant ces dernières comme étant l'une des 1000 solutions durables et rentables identifiées pour répondre aux défis écologiques.

54 clients portuaires dans 14 pays utilisent déjà les solutions d'Ecocean, qui sont installées dans un grand nombre de ports majeurs comme le port de Copenhague, de Bruxelles, de Monaco ou de Paris. L'entreprise collabore aussi avec des sociétés françaises leaders dans leur domaine : VEOLIA, OCEAN WIND, CMA-CGM, RTE, EIFFAGE....

Un tour de financement à 1,2M€ pour accélérer le déploiement

Cette levée de fonds s'inscrit dans la continuité de la volonté d'Ecocean d'œuvrer pour la restauration de la biodiversité aquatique. L'entreprise étant techniquement mature, cette levée permettra à Ecocean d'accélérer le déploiement de ses solutions, en particulier à l'international mais également de développer ses activités dans le marché émergent de l'éolien offshore flottant. C'est l'approche environnementale basée sur des démonstrations scientifiques robustes et un marché en pleine émergence dans lequel la société a déjà plusieurs retours d'expériences, qui ont convaincu la Banque des Territoires, à travers le programme Territoires d'innovation de France 2030 et en partenariat avec le programme Littoral+ de la région Occitanie, et Sud Mer Invest, fonds de la Banque Populaire du Sud géré par Go Capital, à rejoindre son actionnariat. Ecocean bénéficiera de l'expertise de ces 2 grands acteurs du financement des entreprises innovantes pour structurer son activité et poursuivre sa contribution à la restauration de l'écosystème marin.

Gabriel Giabicani, directeur adjoint de l'investissement à la Banque des Territoires ajoute « L'Etat nous a confié la mission, à travers le programme Territoires d'innovation de France 2030, d'accompagner l'innovation dans les territoires sur les enjeux de demain, et notamment pour la restauration de la biodiversité sur les territoires. Nous sommes donc fiers de soutenir une entreprise comme Ecocean qui, grâce à ses solutions techniques innovantes, fiables et scientifiquement robustes, apporte une réponse concrète et efficace aux enjeux de la protection et redynamisation de la biodiversité aquatique sur les territoires. Cette levée de fonds et notre accompagnement visent à diffuser ces solutions le plus largement possible en France et à l'étranger. »

Gilles LECAILLON, fondateur dirigeant est un biologiste marin et un expert internationalement reconnu en matière de restauration écologique marine. Il possède plus de 20 ans d'expérience sur le terrain et a été le pionnier de la technologie de capture et de culture de post-larves (PCC) dans les eaux marines tropicales et tempérées. Ses travaux portent sur la biologie et l'écologie des larves de poissons. Il est l'auteur et le coauteur de publications scientifiques et d'ouvrages de référence. Il intervient fréquemment en tant que conférencier et panéliste lors de conférences internationales sur la restauration des écosystèmes marins.









Benoit Viguier, Président de Sud Mer Invest: « Nous connaissons bien ECOCEAN et Gilles LECAILLON. Les résultats obtenus par son équipe depuis plusieurs années sont significatifs et remarquables dans le domaine de la restauration des milieux aquatiques. Leur maîtrise des techniques de nurserie et de la préservation des habitats pour les juvéniles les positionnent comme un des leaders européens en la matière. Nous sommes très fiers de participer à cette opération qui entre parfaitement dans notre stratégie sur l'impact de nos financements.

Avec notre prise de participation, nous souhaitons voir ECOCEAN et ses experts accélérer leur déploiement sur des zones dégradées sur notre littoral, mais également à l'international, et accompagner le développement de l'éolien en mer flottant. »













Ces photos d'illustration peuvent être renvoyées sur demande, avec une légénde détaillée et en version HD

A propos de ...

Sud Mer Invest a été conçu pour soutenir le développement des activités maritimes et littorales en Région Sud et en Région Occitanie. Les investissements sont orientés vers toutes les activités en lien avec la croissance bleue. Ce fonds, créé par le Groupe Banque Populaire du Sud et sa marque Crédit Maritime Méditerranée, a pour ambition d'investir 3,5 millions d'euros sur toute la côte méditerranéenne.

Sud Mer Invest est filiale à 100% de Banque Populaire du Sud et est accompagnée dans sa gestion par la société de gestion **GO Capital.**

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

www.banquedesterritoires.fr | X in

Contact presse: malek.prat@caissedesdepots.fr - 06 71 43 46 38









Territoires d'innovation :

« Territoires d'innovation » est une action du plan d'investissement France 2030. Cette action a pour objectif de faire émerger en France les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. À la fois innovants, réplicables et exemplaires, ces nouveaux modèles favoriseront l'émergence d'écosystèmes propices au développement économique durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations tout en permettant aux acteurs économiques locaux de rayonner.

Le programme soutient des projets d'innovation associant décideurs et citoyens, et qui incarnent une stratégie ambitieuse de transformation des territoires. Le programme vise à expérimenter de nouveaux modèles de développement pouvant inspirer d'autres territoires en France.

«Territoires d'innovation» est doté d'une enveloppe de 450 M€ avec 150 M€ de subventions et 300 M€ d'investissements en fonds propres.

Plan d'investissement France 2030 :

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 milliards d'euros seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50 % à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : www.france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir

Littoral+:

Au sein du grand programme Littoral 21, le Projet Littoral+ traduit la volonté de la Région Occitanie de faire de son littoral un territoire résilient pour et avec ses habitants. La résilience répond à la nécessité de prendre conscience de la vulnérabilité comme caractéristique intrinsèque du littoral d'Occitanie. La Région Occitanie ambitionne ainsi de mieux anticiper et prévenir les perturbations menaçant le territoire ; d'associer l'ensemble des acteurs du territoire aux enjeux de résilience ; de développer l'effort collectif impulsé par la Région et ses partenaires ; et enfin d'apprendre et innover pour limiter la vulnérabilité du territoire.

CONTACTS PRESSE: ECOCEAN – 04 67 67 02 84

contact@ecocean.fr www.ecocean.fr www.jerepeuplelamer.fr @EcoceanPCC